

NUMERO 26

L'ERRANCE RACONTÉE PAR LES JEUNES

BÉNÉDICTE DE MUYLDER
MARTIN WAGENER

PAUVÉRITÉ

Le trimestriel du Forum -
Bruxelles contre les inégalités

Soutenu par sa cinquantaine d'organisations membres, le Forum est un lieu d'amplification des expertises en matière de lutte contre les inégalités. Il travaille à la fois sur la compréhension des problématiques sociales et sur la recherche de solutions. Par le croisement des savoirs et des points de vue, l'analyse transdisciplinaire, l'innovation et la transformation sociale, Le Forum vise à sensibiliser l'opinion publique et le monde politique sur les problématiques liées aux inégalités sociales.

www.le-forum.org

Préambule

Ils ont moins de 26 ans, mais ont déjà connu de nombreuses difficultés : décrochage scolaire, ruptures familiales et institutionnelles, troubles mentaux, abus, assuétudes, sans-abrisme, etc. Tout au long de ce parcours chaotique, l'accès aux services d'aide et de soin se révèle complexe. Les jeunes sont généralement peu informés de leurs droits, des services existants et des différences entre ceux-ci. Régulièrement, ils sont renvoyés d'un service à un autre sans pouvoir y trouver une aide et un accompagnement correspondant à leurs attentes et leurs besoins. À terme, certains lâchent prise et se résignent à une vie de débrouille, de plans B.

Interpellé par cette problématique, Le Forum a décidé de se pencher sur cette question des jeunes dits « en errance », en situation de sans-abrisme ou à risque de s'y retrouver. Fidèle à ses principes, il a rassemblé diverses expertises pour construire une nouvelle réponse à destination de ces jeunes. Cette réponse prend, entre autres, la forme d'un dispositif d'accueil de jour offrant aux jeunes l'accès à différents services en lien avec la satisfaction des besoins primaires (repas, douche, consigne, repos, etc.). Par cette approche bas-seuil, l'enjeu est de

recréer du lien entre des jeunes qui ne croient plus aux systèmes d'aide et de soin et des adultes qui seront un relais vers ces systèmes et les droits qu'ils ouvrent. En effet, pour permettre aux jeunes de sortir de la rue et de l'errance, il est essentiel qu'ils recouvrent leurs droits, qu'ils retrouvent les codes d'accès aux services d'aide et de soin, qu'ils soient généralistes ou spécifiques. C'est pour cela que le Forum et ses partenaires¹ travaillent à la mise sur pied de ce nouveau lieu.

Le travail en réseau est au cœur de ce projet, tant sur le terrain qu'au niveau des instances de décisions. Il est essentiel pour tous les acteurs qui côtoient au quotidien cette jeunesse, et qui se sentent parfois impuissants tant les solutions semblent manquer, de s'unir, de travailler et de réfléchir ensemble pour ramener de la cohérence dans les parcours déstructurés de ces jeunes. Pour ce faire, l'objectif premier de ce dispositif est de remettre le jeune au centre de son accompagnement, lui redonner le pouvoir d'agir nécessaire à l'apprentissage de la vie adulte dans un cadre sécurisé et sécurisant. Dans cet âge de transition, il s'agit pour le jeune et les adultes qui l'entourent de trouver l'équilibre entre la liberté de faire, de penser, d'expérimenter et le besoin de protection, de soutien, d'insouciance. Si la majorité n'est qu'un chiffre, être adulte est un processus rempli de défis à relever, on ne peut raisonnablement attendre d'un jeune, dont l'enfance et l'adolescence ont été chahutées, de tous les réussir du premier coup.

Pour être au plus proche des besoins et des attentes des jeunes, Le Forum a entrepris un important travail pour récolter et faire entendre la parole de ces jeunes. Ce travail a pris deux formes distinctes : une recherche et une campagne médias intitulée *#lesincasables*. Avant de

1/ Il s'agit du Service de santé mentale Le Méridien, de la Coordination Adolescence de la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, des services non mandatés de l'Aide à la Jeunesse le CEMO, SOS Jeunes – Quartier Libre et Abaka et de l'ASBL L'Ilot – Sortir du sans-abrisme. Le projet bénéficie également du soutien du Délégué Général aux droits de l'enfant. Les réflexions collectives ont été menées en collaboration avec Martin Wagener (UCLouvain – FOPES/CIRTES) et Jacques Moriau (ULB Metices/CBCS).

créer cette nouvelle structure, aller à la rencontre et impliquer les jeunes, être à l'écoute et trouver des moyens d'expression leur permettant de se réapproprier leur histoire est un véritable enjeu. Cette mission d'expression et de plaider sera reprise au sein du dispositif d'accueil de jour. Il est nécessaire non seulement de prendre le temps d'écouter les expériences vécues par ces jeunes, mais surtout d'en faire le point de départ pour la mise en œuvre de politiques publiques visant l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le présent PAUVÉRITÉ reprend une partie du rapport de recherche. Son objectif n'est pas d'être exhaustif, le travail à effectuer reste colossal, il s'agit ici d'un début. Pour répondre réellement aux besoins des jeunes, les chantiers à entreprendre sont nombreux, ils demanderont l'implication de nombreux acteurs bruxellois issus de secteurs très différents. Il faudra travailler ensemble, lutter ensemble, réclamer ensemble pour que, bientôt, plus aucun jeune ne fasse l'expérience du sans-abrisme.

Introduction

*« Pour moi c'est plus une vie, ça fait 9 mois que je suis à la rue. Là faut trouver des sous, pour essayer de survivre... Ouais ouais survivre ! »
(Joëlle, 17 ans)*

Chaque année à Bruxelles et en Wallonie, plusieurs centaines de mineurs et jeunes adultes se retrouvent à la rue. Cela donne une première sous-estimation de l'importance du phénomène des jeunes en errance, alors que les médias ne nous en parlent pas ou très peu. Pourtant, ils

sont là dans nos rues, nous avons peut-être déjà croisé leur regard... Un regard qui se veut fier et ne surtout pas appeler la pitié, un regard qui dissimule les galères qu'ils doivent affronter seuls, eux qui parfois sont à peine aux portes de l'adolescence.

Entre janvier et juin 2019, nous sommes allés à la rencontre de cette jeunesse pour lui donner la parole, comprendre leur trajectoire et les problèmes qu'ils et elles² ont rencontrés ou rencontrent encore actuellement. Plus de 55 jeunes³ (25 femmes et 30 hommes) âgés de 16 à 24 ans ont été interviewés individuellement ou lors de focus groups. 55 histoires de vie singulières, reliées par un vécu commun : celui de l'errance. Ce terme assez large englobe l'expérience de jeunes qui traversent diverses difficultés : situations de sans-abrisme, transitions problématiques vers l'autonomie (passage à la majorité, changement de lieu

2/ Nous portons attention aux dynamiques de genre dans la recherche et dans l'écriture. Par souci de meilleure lisibilité, nous utilisons l'épicène et le genre là où c'est indiqué.

3/ Afin de garantir l'anonymat de ces jeunes, nous avons modifié les prénoms ainsi que certains éléments contextuels trop particuliers.

de vie, transitions institutionnelles...) et/ou situation de désaffiliation (liens familiaux, sociaux et institutionnels fragilisés ou rompus).

Cet article veut faire office de caisse de résonance de la parole de ces jeunes trop rarement entendue ou souvent discréditée d'emblée. Comme le dit Aissata, 18 ans : « *On dit des trucs, mais on va pas nous écouter parce qu'on est jeune. Parce qu'on est jeune, on est con, on n'a rien à dire.* » Tout au long de cette enquête, nous avons choisi de laisser une grande place aux discours des jeunes. L'analyse sociologique intervient au second plan pour nuancer ou appuyer leur propos. En effet, nous avons été frappé par la maturité dont ils font preuve. Prenant du recul sur leur propre histoire, ils analysent avec lucidité la situation actuelle de cette jeunesse bruxelloise qui, malgré une vie en rue plus qu'insécure, se bat au jour le jour pour survivre.

La méthodologie de recherche visait à laisser les jeunes choisir les thèmes qui les préoccupaient le plus. Les échanges se sont principalement centrés sur leur vie en rue (section 1) et leur rapport aux différents services d'aides (section 2).

C'est à travers leurs propres mots que nous vous proposons de lire leur trajectoire et en filigrane notre société et ses maux...

1. PARCOURS D'ERRANCE

LE DÉBUT : LE LIEU DE VIE NE FAIT PLUS SENS

*« Y a des problèmes familiaux, les jeunes demandent de l'aide mais personne ne les écoute, ben ils se disent je vais faire ce que je veux alors. »
(Taha, 17 ans)*

Pour la grande majorité des jeunes rencontrés, le parcours d'errance a débuté par une crise au sein de la famille. Certains ont été mis dehors par leurs parents, d'autres ont choisi eux-mêmes de partir, le milieu familial étant devenu synonyme de souffrances...

Cette rupture familiale aura d'importantes conséquences sur le vécu des jeunes puisqu'elle marque le début d'une vie où les points d'accrochage deviennent instables. Pourtant, beaucoup d'entre eux reconnaissent que cette rupture, aussi difficile soit-elle, était nécessaire vu les souffrances vécues au sein du milieu familial. Certains vont rester en lien avec leur réseau familial, d'autres vont totalement couper les ponts et trouver des ressources ailleurs.

D'autres jeunes n'ont pas ou peu grandi au sein de leur famille et ont connu, depuis leur petite enfance, des placements successifs, en famille d'accueil ou dans des centres. Ils n'y ont pas non plus trouvé un environnement stable et serein pour grandir et expérimenter en sécurité. Certains quittent d'eux-mêmes l'institution, d'autres rappor-

tent avoir été mis à la porte suite à des problèmes de comportements ou relationnels.

Qu'ils aient été exclus ou qu'ils aient choisi de quitter leur lieu de vie, ils pointent souvent que lors de cette rupture ils n'ont **pas été suffisamment accompagnés** par les services d'Aide à la jeunesse. Soit les services ont mis du temps à leur trouver une solution ce qui a entraîné une période d'instabilité, soit les solutions proposées se sont révélées inadéquates.

In fine, c'est à la suite d'un événement particulier ou d'une accumulation d'incidents, que les jeunes craquent, c'est le trop-plein. Le peu de repères stables qui soutenaient un fragile équilibre jusque-là s'effondre. Ne trouvant ni l'écoute ni le soutien dont ils ont besoin, ils se mettent en rupture avec leur milieu de vie et prennent le chemin de la rue. Certains connaissent déjà les codes et pratiques du milieu, d'autres arrivent novices et devront les apprendre sur le tas.

STRATÉGIES DE SURVIE DES JEUNES

« J'ai remarqué qu'il faut se battre pour tout, en fait. Parce que si on se bat pas, la vie va pas nous redonner ce qu'on mérite. »
(Inès, 19 ans)

La vie en rue apporte certes la liberté tant espérée mais elle amène aussi son lot de difficultés quotidiennes : où dormir ? Où se poser ? Que manger ? Où déposer ses affaires en sécurité ? Comment se laver ?

Face à ces situations critiques, ils ne font que rarement appel aux services

d'aide sociale. Loin de se résigner, ils mettent en place, en marge du système, des stratégies de survie collectives ou individuelles.

Le réseau tremplin ou obstacle ?

Dormir chez un ami constitue le principal rempart pour échapper aux nuits en rue. La facilité pour y accéder est d'autant plus appréciable que les hébergements d'urgence pour adultes sont de véritables repoussoirs.

Arrivés en rue, une des premières ressources mobilisées par les jeunes est celle qu'ils trouvent au sein de leur propre réseau : les amis et, pour une minorité d'entre eux, des membres de la famille élargie. Très vite, une distinction nette s'opère entre les «**potes de rue**» sur qui ils peuvent compter et les autres, les «potes bisounours», souvent rencontrés à

l'école, ayant une vie plus stable. Danaé, 19 ans, explique : «*Quand tout va bien ils sont là, ok on rigole mais quand les problèmes arrivent la porte se ferme... Comme par magie.*».

Avec les pots de rue, un **réseau de solidarité** se tisse au fil des galères partagées et des nuits passées chez l'un ou chez l'autre. Chacun sachant que l'équilibre est instable, qu'à tout moment la roue peut tourner : le pote qui t'héberge peut être celui qui la nuit d'après cherche un lit... Dormir chez un ami constitue alors le principal rempart pour échapper aux nuits en rue. La facilité pour y accéder est d'autant plus appréciable que les hébergements d'urgence pour adultes sont de véritables repoussoirs tandis que ceux pour les jeunes sont conditionnés à différents critères. Entre eux, la règle de réciprocité prévaut, la nuit passée au chaud est à charge de revanche d'une prochaine nuit où les rôles seront inversés.

Si l'hébergement entre amis est la solution la plus accessible, il n'en reste pas moins vrai qu'elle peut s'avérer **inconfortable** aussi bien pour le jeune qui y dort que pour celui qui l'héberge. En effet, l'«invité» ne dispose que de peu de ressources financières pour contribuer

aux charges locatives mais aussi aux frais d'intendance ; cette relation de dépendance contrainte met mal à l'aise le jeune hébergé. Bilal, 19 ans : *«Y a des jours t'es obligé de dormir chez quelqu'un et t'es un peu rabaisé. Même s'il te rabaisse pas et qu'il te prend pas au-dessus de ta tête t'es quand même un peu...»*.

De plus, les hôtes sont bien souvent bénéficiaires d'allocations du CPAS ou locataires d'un logement réglementé qui interdit l'hébergement d'autres personnes, sous peine de le perdre ou de perdre leurs allocations. La solidarité entre pairs est donc mise à mal par la conditionnalité des droits sociaux.

«Heureusement y a des gens [qui m'hébergent] même si je fous la personne dans la merde parce que clairement je peux pas et que lui aussi il a des règles à suivre. Moi je peux rien faire, je peux même pas dire 'ouais c'est gentil je vais faire les courses pour la maison' parce que j'ai pas de revenu donc... je squatte un endroit où, ouais, c'est gentil de sa part mais moi je me sens comment dans cette situation ? C'est lourd à porter aussi.» (Kamille, 17 ans).

Par ailleurs, cette situation délicate constitue également un **obstacle à l'ancrage** du jeune dans un lieu fixe, comme l'explique Lorraine, 20 ans : *«Pendant 8 mois j'étais chez des potes, je faisais une semaine ou deux et puis à un moment ils disaient toujours 'faut que t'y ailles parce que je vais me faire coincer. Pars et reviens dans une semaine!'»*. L'hébergement est aussi dépendant de la bonne entente entre les jeunes, une petite altercation est vite arrivée et signifie alors souvent le retour à la rue pour le jeune «invité».

Néanmoins, les amitiés liées avec les potes de la rue ne procurent pas uniquement un lieu où se poser physiquement mais surtout un **lieu de confiance** pour déposer leurs nombreux problèmes. Martin, 18 ans, illustre : *«Moi, il me faut mes vrais potes, ceux que j'ai vraiment connus quand j'étais dans la merde, qui m'ont aidé et que j'ai aidés. Ceux avec qui on s'est*

entraïdés, c'est tout. Quand ils ont, ils donnent. Quand ils ont pas, ils donnent pas. C'est juste ça. C'est ça qui est magnifique.»

Ces jeunes partagent une expérience similaire et peuvent plus facilement se comprendre. Au-delà du soutien moral, ils se partagent également les stratégies de débrouille et bons plans pour surmonter la dureté de la vie en rue.

La débrouille ou comment s'assurer des moyens de subsistance

La majorité des jeunes n'a pas accès aux allocations familiales ou au CPAS ; le premier enjeu est donc de trouver un moyen pour se faire un peu d'argent. La vie en rue coûte : la nourriture, les déplacements, la wasserette, les cigarettes, quelques consommations dans un café pour rester au chaud et, pour certains, se payer des moyens d'évasion psychologique (drogue, alcool...).

Peu de jeunes accèdent au marché du travail formel dès lors c'est **la débrouille**, la créativité et les petits jobs informels qui prévalent. La plupart de ces activités rémunératrices se déroulent en rue : le ramassage et chargement de trottinettes électriques, solliciter des passants pour des dons financiers à une association fictive, les magouilles envers les touristes, les animations d'art de rue dans les lieux publics... Souvent, ces petits commerces se font à plusieurs, la solidarité y joue aussi un rôle important. David, 18 ans, explique que quand il donne un coup de main à Robby, « animateur » de la Grand-Place, la paie se fait au chapeau de Robby mais « *si tu travailles avec lui la journée, genre, il te paie à manger, il paie à boire sur la journée, tu vois. S'il a une clope, il va te faire fumer sur sa clope... Il a rien, ben malgré qu'il a rien, le peu qu'il a, il donne.* ».

Cependant, ces moyens de subsistance n'assurent pas des rentrées d'argent fixes ni même suffisantes. Certains jours, nécessité faisant loi, les jeunes volent, dealent ou vendent leur corps. Ils expliquent ce non-choix par l'urgence de subvenir à leurs besoins primaires.

«Faut trouver une manière de se rémunérer soi-même, avoir de l'argent pour se payer son manger. Si tu manges pas, tu vas crever sur le trottoir, faut trouver à manger... Y a des filles de 12 ans qui vendent leur corps pour manger, c'est très grave! Y a des garçons qui vendent de la drogue, parce qu'ils ont pas d'argent. On est dehors on est jeune, personne pour nous aider (...) Y a personne on peut compter que sur nous.» (Dounia, 19 ans).

VIVRE EN RUE... QUELLES CONSÉQUENCES ?

Un lieu où (se) déposer...

«*La rue soit elle te casse, soit tu te casses.*»
(Théo, 17 ans)

Les jeunes parlent de la difficulté de ne pas avoir **d'endroit où pouvoir s'arrêter** et se reposer, ils sont perpétuellement en mouvement : il s'agit de trouver un endroit pour passer la

journée. Par période de beau temps, les endroits extérieurs s'y prêtent bien : parcs, gares... Mais la question est d'autant plus cruciale durant les mois d'hiver : ils squattent les tours d'immeubles, les bars où ils ont des connaissances et qui les laissent tranquilles sans imposer qu'ils consomment.

Pour passer la nuit, les jeunes jonglent entre différentes situations : solliciter leur réseau en dormant chez un pote, recourir aux services d'une AMO⁴ en s'embarquant dans le triangle d'or (cf. infra), la der-

4/ Services d'Aide en Milieu Ouvert, service non mandaté de l'Aide à la jeunesse.

Sans ancrage fixe à une adresse, les jeunes rencontrent également de graves problèmes pour accéder aux soins de santé.

nière option étant la nuit à l'extérieur. Plonger dans le monde de la nuit est synonyme pour la majorité des jeunes d'angoisse comme le raconte Lorraine : «*J'ai dormi dans un parc, dans des garages, dans des gares...*

J'étais toute seule, j'avais peur quand même parce que c'est le monde de la nuit, c'est différent. Mais on dort pas beaucoup dans ces cas-là c'est vraiment dormir une ou 2 heures juste histoire de dire, se reposer. ».

Dans ce monde de la rue, il faut veiller à son **intégrité physique** mais sans lieu stable où atterrir, ils doivent, d'une part, surveiller constamment le peu d'affaires personnelles emportées et d'autre part, trouver un lieu pour se laver. C'est important de garder sa dignité, ce qui se traduit par un souci de maintenir, dans la mesure du possible, une bonne hygiène corporelle et vestimentaire. Géralda, 17 ans, témoigne : «*T'as certaines choses que tu fais quand t'es chez toi : te réveiller le matin, prendre une douche, manger, normalement aller à l'école... Là t'es là, t'es à la rue, t'as pas dormi de la nuit, t'es sale, tu sais que t'es sale, t'essaie de gratter de l'argent à quelqu'un pour manger un truc.* ».

Sans ancrage fixe à une adresse, les jeunes rencontrent également de graves problèmes pour **accéder aux soins de santé**. Géralda continue : «*J'aimerais bien aller chez le médecin mais je peux pas enfin je vais pas payer de la poche. [...] J'ai pas ma carte Partenamut, j'ai pas ma mutuelle je sais pas me faire rembourser.* ».

Fragile équilibre entre garder la face et la vie en rue

Les passages en rue sont non seulement très difficiles à vivre physiquement, car il faut subvenir seul à ses besoins vitaux mais ils impactent également l'équilibre mental des jeunes. Une des premières

conséquences est que le temps se déstructure et il devient difficile de **garder un rythme de vie** plus ou moins stable. Un cercle vicieux s'installe à cause des courtes nuits à l'extérieur, la faim, le manque de soins... Petit à petit leurs forces et ressources s'amenuisent aussi bien physiquement que psychologiquement. Karine, 18 ans, témoigne : *«T'as envie de faire un truc mais tes journées elles ressemblent à rien parce que t'es déjà démoralisée de la journée d'avant, t'as pas dormi, tu t'es pas lavée, t'as pas mangé, ...».*

«À 3h du matin quand tu regardes l'heure sur le grand écran à la Bourse et que t'attends l'heure du premier métro pour prendre le métro et pouvoir dormir et à midi tu recommences rebelote, épuisé, t'as plus de force, t'es sale, ... Tu deviens parano, quand j'étais dehors pour moi, tous les gens me regardaient et pensaient que j'étais un connard, un moins que rien, mais au fait pas du tout.» (Timur, 19 ans).

De plus, vivre en rue, pour beaucoup de ces jeunes, renvoie à une **image de soi honteuse**. Timur continue : *«Quand t'es dans la rue ça craint, t'as la honte, mais c'est pas pour les autres, c'est pour toi-même que c'est la honte.»* Cette situation vécue comme humiliante, les jeunes veulent la cacher à leur entourage proche et lointain. Il faut alors user de stratagèmes pour, malgré une nuit dehors, avoir une apparence soignée, trouver un endroit où cacher ses affaires personnelles le temps des cours, ...

Une fuite incontournable ?

Ces épisodes de vie sont tellement durs à supporter qu'il est nécessaire de trouver un moyen pour s'évader mentalement, notamment par la **consommation de drogues**. Certains jeunes fumaient déjà du cannabis avant leur expérience en rue mais ils soulignent que bien souvent un passage en rue a augmenté leur consommation. Comme Yassin, 18 ans, beaucoup précisent que cette consommation n'est pas

juste récréative mais est véritablement nécessaire : *«T'as besoin de ça, quand t'es en rue pour au moins zapper le moment même, pour se dire ouais je peux m'amuser même si je suis dans la galère.»* Ils sont conscients que c'est une fuite momentanée, que la descente sera douloureuse, et surtout que ce n'est pas une solution à long terme. Ils connaissent des amis de rue qui ont été «saccagés» par les drogues. Pourtant cette fuite reste, pour certains, la seule solution pour tenir le coup en rue.

«Ça fait 7 ans que je fume. J'ai perdu beaucoup d'amis à cause des drogues : y en a 1 qui est décédé et 4 qui sont devenus fous. L'autre est rentré en prison pendant 6 mois, on l'a vraiment perdu à cause de la drogue. Les drogues, ça aide pas pour régler ta situation mais t'en as besoin!» (Nour, 18 ans).

La situation délicate des femmes à la rue

Nul doute que la rue est un milieu instable qui se révèle d'autant plus dangereux la nuit. La majorité des jeunes rencontrés remarquent que **les femmes sont davantage menacées** que les hommes. Coline, 17 ans, raconte que pour passer inaperçue dans le bois de la Cambre où elle a vécu pendant 6 mois, elle portait des vêtements larges et aucune marque de féminité : *«Y a moins de viol chez les gars en rue. Moi, j'ai pas la corpulence pour me battre. Pour une fille, c'est moins facile comparé à d'autres qui étaient dans le bois, moi je devais courir et eux, ils marchaient...»*

Lors d'un focus group composé uniquement de garçons, ceux-ci ont évoqué que les filles utilisent des **stratégies différentes** pour sortir d'un passage en rue :

«Une fille a plus facile parce qu'elle peut draguer un mec dans la rue pour dormir dans son appartement. Tandis qu'un mec, il peut beaucoup plus difficilement draguer une meuf pour aller squatter chez elle. Ouais tu dragues une soirée, tu pourrais peut-être dormir une soirée dans son appart et puis tu dois bouger de chez elle. La plupart des meufs que je connais qui ont été dans la rue, elles sont chez leur mec dans leur appart après 2-3 semaines.» (Alessio, 18 ans).

Les filles rencontrées n'ont pas spontanément parlé de cette stratégie. Elles reconnaissent que certaines filles, par manque de choix, y recourent mais elles soulignent l'extrême dangerosité et préfèrent dormir dehors que de s'y risquer. Une jeune a rapporté avoir été séquestrée par un homme, elle a malgré tout réussi à s'échapper, elle souligne que c'est monnaie courante pour des jeunes femmes seules.

Par ailleurs, tant les filles que les garçons ont évoqué une solidarité qui serait plus marquée envers les femmes. À titre d'exemple, Oumaïma raconte qu'un garçon avait une place pour une nuit au Point Jaune⁵, se rendant compte qu'elle allait dormir en rue, il lui a cédé sa place. Kamille, 17 ans, souligne que lorsqu'elle est arrivée à Mons : *«ça a été beaucoup plus facile parce que je suis une femme, dans le squat ils ont directement libéré un matelas pour moi. Ouais pour un mec ils l'auraient peut-être pas fait.»*

UN PIED EN RUE, UN PIED EN CLASSE

*« Je dormais à la rue, dans des centres, j'avais difficile mais je continuais à aller à l'école. Fallait s'accrocher pour y arriver et mieux vivre plus tard. »
(Farida, 19 ans)*

Dans ce parcours chaotique d'une vie en rue, l'école semble occuper une place particulière. En effet, lors du basculement dans l'errance, les jeunes disent que, dans un premier

temps, ils **s'accrochent à leur scolarité** et mettent tout en œuvre pour continuer à aller à l'école. L'enjeu est ici de garder un point de repère stable dans le dédale mouvementé de leur vie. D'autres évoquent que c'est davantage une motivation à plus long terme telle qu'obtenir

5/ Une A.M.O. située à Charleroi.

un diplôme. Cependant, ils sont unanimes pour dire que pour poursuivre leur scolarité, la volonté ne suffit pas et qu'ils doivent faire face à des défis autrement plus urgents.

Tout d'abord, il s'agit d'assurer sa propre survie. La priorité est donc d'assouvir ses besoins primaires. Même s'ils parviennent à aller à l'école, ils font état d'un **manque de disponibilité physique et psychique**. En effet, sans endroit stable où se poser, les nuits sont parfois très courtes comme l'évoque Elias, 20 ans : «*Si on n'a pas d'hébergement on est fatigué, on n'en peut plus et on s'endort directement en cours...*» mais mentalement aussi, ils sont préoccupés par des problèmes bien plus urgents.

«Quand t'es dans la rue, dans la galère sans dormir, sans t'habiller, sans faire ta douche, sans rien du tout, et aller à l'école tous les jours? C'est impossible j'ai essayé de le faire mais j'ai même pas duré un mois. Quand t'es au cours, t'es pas concentrée tu vas penser à ce qui va se passer après, où est ce que tu vas dormir, qu'est-ce que tu vas manger? C'est difficile de suivre le cours...» (Hafsah, 19 ans).

Étant donné l'absence d'ancrage fixe, les jeunes éprouvent également des difficultés à se rendre de manière régulière à l'école. Ainsi, ils se retrouvent vite «élèves libres» et à nouveau, ils vivent l'expérience d'une rupture. Une jeune raconte que c'est la quatrième fois qu'elle redouble son année, le problème ne se situe pas tant au niveau des points qu'à cause de ses absences répétées et donc de son statut d'élève libre.

Enfin, les jeunes soulignent que pour permettre à tous quelle que soit sa situation de vie, de suivre les cours, il faut réformer l'institution scolaire. Lena, 17 ans, revendique : «*Pour réussir l'école c'est pas juste les jeunes qui doivent avoir une stabilité et venir à l'école mais c'est aussi les profs qui doivent réexpliquer, les éduc's plus compréhensifs... Si on parle de l'école, y a beaucoup de choses qui doivent changer!*».

2. JEUNES EN ERRANCE, AIDE INSTITUTIONNELLE EN BERNE ?

La première partie a mis en évidence que les jeunes survivent en rue bien plus grâce à des réseaux de solidarité entre pairs que par un recours aux services d'aide institutionnelle. Ce phénomène s'explique principalement par une méconnaissance de leurs droits et une méfiance envers ces services qui se déclinent différemment lors du passage à l'âge adulte. En effet, la majorité constitue une étape essentielle qui trace une ligne de démarcation dans l'expérience de vie des jeunes.

MINEUR, PAS LE DROIT AU CHAPITRE !

*« Parce que forcément si t'as l'impression que ton avis ne compte pas, ça sert à rien de parler ! Et justement à la fin tu restes là à fermer ta gueule. »
(Louis, 17 ans)*

Les jeunes rapportent que de manière générale leur point de vue est rarement pris en considération. Souvent, les intervenants sociaux les écoutent distraitement, car les travailleurs se doivent de les écouter mais cela reste une écoute superficielle : « en tant que mineur on te

prend pas au sérieux » nous dit Bilal, 19 ans. De **cette parole mise en**

sourdine, il résulte qu'ils perdent le contrôle sur certains domaines essentiels de leur existence : l'école, les services de l'Aide à la jeunesse, les soins de santé... Ils disent devoir assumer certaines décisions importantes prises pour eux sous le couvert du 'on sait mieux que toi ce qui est bon pour toi'. Bilal continue : *«ils imposent sans essayer de comprendre.»*

Cette perte de pouvoir a des répercussions concrètes dans leur vie de tous les jours. Ils le vivent à l'école où ils déplorent un manque de prise en compte de leurs intérêts :

«[l'école] est un système robotisé; tout n'est pas à jeter parce qu'on a besoin d'être instruit mais nous demander ce qu'on a vraiment envie d'avoir comme instruction aussi, plus s'axer sur nos besoins, parce que c'est nous qui sommes concernés! On ne prend pas de décisions on nous impose ça, ça et ça, t'es obligé de suivre.» (Kevin, 18 ans).

Ils parlent également de leur **orientation scolaire**, imposée souvent très tôt sans qu'ils ne sachent ce qu'ils désiraient réellement devenir et qui a des répercussions importantes sur leur avenir.

«À 12 ans faire le choix de ton métier, faire le choix de ta vie c'est trop tôt! À l'école on te dépose une liste, qu'est-ce que tu vas faire à 12 ans? Je connais même pas le métier. J'aurais voulu à 12 ans essayer plusieurs trucs pour savoir ce que je voulais, peut-être que j'aurais pu trouver ma voie.» (John, 18 ans).

Cette parole muselée ils la vivent également dans le **secteur de l'Aide à la jeunesse** et plus spécifiquement avec le SPJ⁶. De nombreux jeunes ont connu une succession parfois très longue de placements en familles d'accueil et/ou en institutions. Ces placements sont

6/ Service de Protection de la Jeunesse.

La relation d'aide non contrainte et l'accueil bas-seuil facilitent l'instauration d'une relation de confiance entre les jeunes et les éducateurs.

décidés à l'issue d'une procédure dans laquelle ils n'ont que trop peu leur mot à dire : ils ont non seulement l'impression de ne pas maîtriser les règles du jeu (méconnaissance de leurs droits) mais aussi que les dés sont pipés (juges manquant d'impartialité ou ne respectant pas leur

devoir de confidentialité). Ils ressentent également que les jeux sont faits d'avance dans le sens où les intervenants du SPJ n'essaient pas de les comprendre. Pour prendre le moins de risques possible, les professionnels semblent privilégier les mesures coercitives ou qui limitent l'autonomie du jeune.

« Pendant l'entretien, ils regardent un peu le profil, ils posent des questions sur ta vie, ta situation, ils se demandent aussi si on va les écouter ou... Ils ont peur de prendre des risques. Si je dis 'j'ai été dans un centre, avant, et je me suis fait virer' alors ils vont te coller une étiquette sur la tête « irrattrapable »... C'est plus un travail d'usine qu'individuel. Ils te collent une étiquette. Ouais ça c'est le SPJ pourtant c'est eux qui mènent la danse. » (Erkan, 19 ans).

In fine, ils ont l'impression que ce n'est pas le bien-être du jeune qui préoccupe le plus les travailleurs du SPJ. Yanis, 20 ans, résume : *« le SPJ peut dire 'on l'envoie là-bas pour pas qu'ils nous cassent les...' Mais y a pas de solution derrière. C'est seulement ralentir, ralentir encore la personne pour qu'à un moment, il atteint sa majorité qu'on ferme son dossier et qu'on lui dise 'voilà fais ta vie, débrouille-toi' ! ».*

À contrario, beaucoup de jeunes s'expriment de manière très positive sur le **rôle joué par les AMO** dans leur parcours de vie surtout lors des passages en rue. La relation d'aide non contrainte et l'accueil bas-seuil facilitent l'instauration d'une relation de confiance entre les jeunes et les éducateurs. Cette relation est d'autant plus importante,

qu'au plus fort de leur expérience d'errance, beaucoup de jeunes disent se sentir extrêmement seuls et sans ressources extérieures solides à mobiliser.

« On a besoin d'être soutenu, de conseils, d'être épaulé, surtout qu'on n'a personne, on est seul à ce moment-là... Faut qu'il y ait un lien pour être à l'aise, sinon on n'est pas à l'aise. Un bon éducateur, il te prend sous son aile dans sa manière de t'écouter, de t'aider,... C'est un grand frère dans un cadre professionnel. »
(Karima, 19 ans).

Au-delà de la relation personnelle, les jeunes soulignent deux services essentiels fournis par les AMO. D'une part, l'information quant à leurs droits. En effet, en tant que mineurs, ils regrettent de ne pas être suffisamment **informés**. C'est au fil des expériences et au contact d'éducateurs qu'ils en prennent conscience et sont accompagnés pour les revendiquer. Ilham, 18 ans, explique : *« Y a plein de jeunes qui sont à la rue et qui se retrouvent en prison. S'ils avaient connu des AMO et tout, peut-être qu'ils seraient pas passés par tout ça, parce qu'ils auraient été au courant de leurs droits. »* D'autre part, l'hébergement d'urgence grâce au **'triangle d'or'**, ce qui leur permet de passer quelques nuits au chaud dans un cadre sécurisant. En effet, pour les jeunes mineurs qui se retrouvent à la rue, il n'existe que 3 lieux⁷ qui offrent cet hébergement d'urgence hors mandat. Ils parlent de faire le 'tour du triangle' par exemple, le jeune dort une nuit à SOS Jeunes, puis il va à Charleroi pour être hébergé une nuit au Point Jaune. Il termine par les 5 nuits à Abaka avant de recommencer le tour du triangle. Ybtissem, 19 ans, raconte : *« Rien que le fait d'être dehors et d'arriver ici, de pouvoir au moins te reposer une nuit ou 2, voire 3 ; c'est reposant et soulageant même si c'est de l'urgence, rien que poser ta tête et manger c'est déjà beaucoup. »*

7/ Il s'agit de 3 services d'aide à la jeunesse non mandatés 2 AMO : SOS Jeunes à Bruxelles, Point Jaune à Charleroi et 1 PEP (Projet Educatif Particulier) : Abaka à Bruxelles. Le nombre de nuitées varie en fonction de la structure : pour les AMO une nuit (renouvelable exceptionnellement) et pour Abaka : 5 nuits renouvelables une fois.

Cependant tous regrettent qu'il n'y ait que 3 centres non mandatsés qui proposent l'hébergement d'urgence. De plus, ils regrettent amèrement que suite au nouveau décret⁸, cet hébergement soit maintenant **réservé uniquement aux mineurs**. Ybtissem et d'autres soulignent que soudainement au lendemain de leur 18^e anniversaire, ils n'ont «plus de lieu où souffler un peu. Ça craint que je puisse plus être hébergée.».

«Faut faire des hébergements jusque 21 ans parce que quand j'ai eu 18 ans et que je pouvais plus aller dans des centres comme SOS Jeunes et Abaka, j'étais un peu perdu. Avant j'étais dans la rue, je pouvais aller à SOS et à partir d'un moment on te dit 'tu peux plus du tout venir' [...] C'est trop en mode 'tac' t'as 18 ans c'est ton anniversaire, boum c'est fini... tu viens plus maintenant, c'est fini.» (Saad, 22 ans).

Les propos de Saad illustrent la brutale transition vécue par les jeunes à leurs 18 ans. Du jour au lendemain ils se voient refuser les services de l'aide à la jeunesse et sont expédiés vers l'aide sociale pour adultes.

La majorité, un saut dans le vide ?

«Faut arrêter de croire que t'es majeur à 18 ans et que c'est là que tu va commencer à trouver quelque chose. À 18 ans, on n'est pas prêt, on a besoin d'aide encore parce qu'on est dans la merde mais dès qu'on peut se débrouiller seul on le fera.» (Mohamed, 24 ans).

La majorité sonne le glas de l'intervention des services de l'Aide et de la Protection de la jeunesse. Certains, ayant eu une expérience doulou-

8/ Décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, entré en vigueur le 1er janvier 2019.

Tous remarquent un décalage important entre les services sociaux pour adultes et pour jeunes que ce soit au niveau des modes d'intervention (plus standardisés) ou des relations interpersonnelles (davantage formelles).

reuse avec ces services, sont soulagés, d'autres les regrettent. Toutefois, ils s'accordent à dire que la majorité est un passage qui, sur le plan légal, entraîne d'importants changements quant à leurs droits et devoirs. Au niveau juridique, **cette transition se fait brusquement** puisqu'en un jour, ils passent du statut relativement protégé de mineur au statut

d'adulte entièrement responsable. Cependant, pour les jeunes, devenir adulte ne se mesure pas à l'aune d'un critère unique tel que l'âge mais est un chemin plus ou moins long jusqu'à l'autonomie (quitter ses parents/institution, avoir son propre logement, accéder à un travail,...).

Les jeunes interviewés regrettent que lors de cette transition, ils ne sont pas suffisamment informés à l'avance des changements administratifs que cela entraîne. En tant que mineurs, les services d'Aide à la jeunesse leur ont « vendu du rêve » par rapport aux bénéfices liés à la majorité. Arrivés à l'âge de 18 ans, ils sont projetés dans l'univers de l'aide sociale adulte, dont le fonctionnement est très différent de ce qu'ils ont toujours connu. Plusieurs expriment qu'ils auraient souhaité être accompagnés lors de cette étape.

« Quand on est mineure, on [les services de l'Aide à la jeunesse] nous promet plein de choses, quand on est majeur on a rien, on est perdu, on sait pas où aller, où nous diriger etc... On m'a dit qu'être majeur apporterait des solutions mais au final non... » (Dounia, 19 ans).

Tous remarquent un **décalage important entre les services** sociaux pour adultes et pour jeunes que ce soit au niveau des modes

d'intervention (plus standardisés) ou des relations interpersonnelles (davantage formelles). Ils observent que ces différences se cristallisent principalement dans deux domaines : l'aide sociale et l'hébergement.

Le RIS ou la quête du Graal

Accéder au RIS constitue un appui non négligeable pour ces jeunes. Toutefois, l'obtenir s'apparente à un véritable parcours du combattant

Pour commencer, majorité rime avec ouverture de nouveaux droits sociaux. Là encore, les jeunes se disent peu outillés pour comprendre les rouages du système : à quoi ont-ils droit exactement ? À quelles conditions ? Quels services interpellent ?

Le CPAS⁹ s'avère être une institution essentielle puisqu'elle octroie le Revenu d'Intégration Sociale (RIS). Accéder au RIS constitue un appui non négligeable pour ces jeunes qui, jusque-là, comptaient uniquement sur la débrouille pour survivre. Toutefois, l'obtenir s'apparente à un véritable parcours du combattant, ils pointent trois principaux obstacles :

-La **différence de temporalité** entre le fonctionnement des services administratifs lourd et chronophage et leur réalité qui nécessite une prise en charge rapide et efficace. Les jeunes se retrouvent dans des situations où ils doivent attendre parfois des semaines ou des mois pour avoir une réponse alors qu'ils vivent des situations précaires, en rue ou hébergés chez des amis. Ania, 22 ans, explique : *«Les services sont pas assez expérimentés, ils sont encore trop là genre 'on a le temps' mais nous entretemps on est à la rue ou dans des situations compliquées.»* Ce temps d'attente est

9/ Centre Public d'Action Sociale.

prolongé à chaque changement qui survient dans leur situation personnelle alors que le vécu de ces jeunes se caractérise par une grande instabilité.

-La nécessité de résider dans un **logement fixe** dans la commune où le dossier est introduit. Les jeunes sont en perpétuel mouvement, n'ayant pas de domicile fixe, ils alternent entre le canapé d'un pote et la nuit en centre. Dès lors, il est difficile, voire impossible, de donner une adresse fixe. On observe là un cercle vicieux : les jeunes ont besoin d'une adresse pour introduire une demande au CPAS mais justement pour louer un logement ils doivent prouver qu'ils ont une rentrée d'argent stable d'où l'importance de bénéficier du RIS puisqu'ils sont rarement insérés sur le marché de l'emploi formel.

-**Le manque de prise au sérieux** de leur demande parce qu'ils sont jeunes. *«Souvent on croit pas vraiment les jeunes. On croit que les jeunes ils veulent de l'argent pour s'amuser, pour aller en soirée alors que non.»* (Aissata, 18 ans) Dès lors, pour obtenir ce fameux «CP¹⁰», il faut savoir utiliser les bons mots, adopter la posture adéquate, aller dans le sens du travailleur et surtout un peu exagérer sa situation.

Pourtant, ce RIS leur garantirait une certaine stabilité pour leur vie, ils auraient un revenu certes minime mais fixe qui leur permettrait d'éviter la rue en accédant plus facilement à un logement ou à un centre d'hébergement.

10/ CPAS, NDLR.

Le logement, une piste d'atterrissage ?

«Avoir un logement c'est un facteur psychologique... T'es zen dans ta tête, t'as une case qui vrille pas dans ta tête...» (Ibrahim, 19 ans).

Comme le souligne Ibrahim, 19 ans, avoir un logement fixe permet à beaucoup de jeunes de se poser au moins temporairement et de reprendre pied dans leur vie. Selon leur situation, ils recourent à deux types d'hébergement :

les centres hébergement d'urgence (cf. Samusocial) ou, pour une période plus longue, les centres d'hébergement qui proposent un accompagnement social approfondi (cf. maisons d'accueil).

De nombreux jeunes s'accordent à décrire le **Samusocial** comme un lieu où «y a des toxicomanes, y a des alcooliques, y a des fous, y a des immigrés, y a toute la misère du monde, de Bruxelles qui se retrouve là-dedans pour dormir.» (Timéo, 20 ans). Dès lors, beaucoup de jeunes évitent d'y passer une nuit, certains disent qu'ils préfèrent dormir dehors qu'au Samusocial. Pourtant, certains soirs, ils n'ont pas le choix et doivent se résoudre à y dormir. Timéo continue : «C'est assez chaud pour un jeune qui sort de sa minorité, qui vient d'être majeur, il a besoin d'une aide pour dormir, on lui propose le Samusocial qui voit ce genre de personnes qui sont habituées, 35 ans à rester là dans la crasse... C'est choquant, c'est choquant, si t'es encore dans la rue et que t'as 18 ans, va dans d'autres centres que le Samu.» Notons que le Samusocial a accueilli plus de 1600 jeunes adultes durant l'année 2018. Même si cette forme d'accueil semble peu adaptée d'après les dires des jeunes, beaucoup y ont recours.

En ce qui concerne **les centres d'hébergement de plus long terme**¹¹, les jeunes reconnaissent qu'il ne s'agit pas d'une solution durable

11/ Le dernier recueil des personnes sans-abri bruxellois montre que 27 % des femmes sans-abri et 15 % des hommes ont moins de 25 ans (LA STRADA (2017), Recueil central de données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale - Données relatives à l'hébergement de personnes sans abri durant la période 2010-2014, Bruxelles.).

Un objectif souvent énoncé par les jeunes est d'accéder à leur propre habitat. Cependant chercher un logement sur le marché locatif classique constitue un challenge de taille.

mais que cette période où ils se posent dans un lieu fixe est importante pour retrouver une certaine stabilité. Cependant, ils regrettent le manque de places disponibles (souvent, ils doivent exagérer leur situation pour y être logés) et la contribution financière qui leur semble trop importante par rapport au montant

du RIS. En moyenne, ils reçoivent 910 € et doivent contribuer à la hauteur +/- de 600 € par mois¹². Certains centres prélèvent une partie de cette somme pour leur constituer une garantie locative mais les jeunes plaident à nouveau pour décider eux-mêmes s'ils veulent (ou pas) épargner ainsi que le montant. Enfin, tout comme pour le Samusocial, les jeunes rapportent la difficulté de se retrouver dans des centres avec d'autres personnes hébergées plus âgées qui ont vécu de nombreuses galères. Youssef, 24 ans, raconte : « *T'as 24 piges, tu te retrouves dans un centre et là tu vois des gens de 60 piges qui se shootent à l'héro, ça attaque le moral direct, direct tu te dis je vais finir comme ça, tu vois...* ».

Toutefois, malgré ces critiques, ils soulignent qu'ils séjournent dans ces centres pour une raison principale : **rebondir** et reprendre pied dans une vie stable. Comme l'explique Dylan, 21 ans : « *T'es pas hébergé juste pour être hébergé. T'es hébergé pour t'en sortir, pour t'apporter une aide, le travail, le logement... C'est pour qu'après ce passage-là t'en aies plus besoin d'eux, que t'aura une meilleure situation.* » Ils envisagent leur passage dans ces centres comme une étape pour se reconstruire et aller vers leur propre logement en étant indépendants.

12/ Selon la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris (AMA), le calcul de la participation financière des personnes hébergées en maison d'accueil est fixé par l'arrêté du 25/10/2007 du Collège de la COCOF. Leur contribution financière personnelle ne peut excéder les 2/3 de leur revenu si la maison d'accueil propose le gîte et le couvert et 1/3 de leur revenu si la maison d'accueil propose uniquement le gîte. Le montant du prix de journée est indexé chaque année.

Ainsi, un objectif souvent énoncé par les jeunes est d'accéder à **leur propre habitat**. Cependant chercher un logement sur le marché locatif classique constitue un challenge de taille : prix du marché locatif, discrimination envers les bénéficiaires du CPAS, méfiance de certains propriétaires envers les jeunes, ...

Par ailleurs, les jeunes soulignent que la difficulté ne réside pas seulement dans le fait de trouver ce logement mais également de l'habiter. C'est là que des dispositifs tels que le '**logement accompagné et/ou de transit**' apportent un soutien non négligeable aux jeunes. En effet, certaines institutions (AIS¹³, AMO, Housing First, ...) mettent à la disposition d'un jeune un appartement, tout en offrant un accompagnement régulier et des formations sur les aspects légaux et pratiques liés à l'habitat.

Les jeunes apprécient la liberté qui leur est donnée de pouvoir emménager dans leur propre appartement tout en ayant une certaine sécurité assurée par les entretiens réguliers avec les travailleurs sociaux. Cependant, ils remarquent que cette liberté a également ses versants négatifs. Pour le jeune qui vit en rue, son réseau social est l'élément essentiel de sa survie. Or, quand il accède à un logement, il lui faut souvent rendre la pareille aux potes qui l'ont hébergé. Certains jeunes se retrouvent ainsi rapidement envahis et dépassés. Nour, 18 ans, témoigne : *« Mon voisin, c'était un amour, il a fait rentrer ses potes du quartier et vite l'appartement est devenu horrible. Il a essayé de les pousser, mais il arrivait plus... Même si l'assistante sociale venait, les autres se cachaient... Ça aide pas c'est pas comme ça que... Tout le monde fait rentrer qui veut. »*

Malgré ces difficultés, ils soulignent que ces dispositifs sont intéressants puisqu'à la fin de ce parcours, ils se sentent mieux armés pour habiter un logement de manière autonome. Ils apprécient également

13/ Agence Immobilière Sociale.

que la transition vers leur habitat indépendant soit accompagnée, d'autant plus que dans leur parcours beaucoup de transitions ont été brutales.

Conclusion

Un aspect essentiel qui ressort de cette recherche est l'importance du lien. Que ce soient les relations nouées avec les pairs qui permettent aux jeunes de survivre en rue ou les liens étroits tissés avec certains éducateurs, ces relations jouent un rôle primordial dans la vie des jeunes. Les relations évoquées ne sont pas toujours salvatrices, certaines ont au contraire été désastreuses causant une rupture de divers ordres (avec la famille, l'institution, l'intervenant...).

Cette primauté du lien suggère que les intervenants sociaux doivent disposer de conditions matérielles et temporelles pour créer et entretenir cette relation. Cela passe, selon nous, par un travail et une présence en rue afin d'aller à la rencontre des jeunes dans leur milieu de vie, et, par la reconstruction d'un travail en réseau adapté à ces parcours qui leur permet de retrouver une meilleure autonomie. D'autant plus qu'un constat largement soulevé par les jeunes est que, lors de leur passage en rue, ils se sentent et sont extrêmement seuls.

Par ailleurs, les jeunes ont expliqué que le passage à la majorité entraîne une rupture du lien personnalisé avec les éducateurs de l'Aide à la jeunesse pour être embarqués vers les modalités de suivi standardisé de l'aide sociale pour adultes. Ils ne se retrouvent pas dans ces nouvelles formes d'accompagnement qui les contraignent à rentrer dans un cadre rigide. Ces jeunes justement désirent expérimenter, découvrir de nouveaux horizons, mettre en valeur leur potentiel trop souvent brimé. Ils rappellent qu'étant mineur, leur avis n'a pas été assez écouté et arrivés à l'âge adulte, ils désirent reprendre les rênes

Une structure d'hébergement convenable leur permettrait de se poser, de sortir progressivement de l'urgence du quotidien afin d'envisager avec plus de sérénité l'avenir.

de leur vie mais là, ils se retrouvent face à des enjeux de taille : comment trouver un logement sans travail, comment trouver un travail sans diplôme... ?

À propos de l'aide sociale, un autre élément marquant est que les jeunes ne sont pas suffisamment outillés au niveau de leurs droits, ils ne savent pas où s'adresser ni ce qu'ils sont en mesure d'obtenir. Nous appuyons donc les recommandations de Briké & Verbist (2013) qui plaident pour une meilleure transition entre les secteurs de l'Aide à la jeunesse et de l'aide sociale pour adultes : *«Partir avant tout des intérêts et des besoins de ces jeunes adultes, permet de les mobiliser et de susciter leurs ressources, plutôt que de leur coller trop rapidement un projet social à concrétiser.»*¹⁴.

En outre, nous voulons attirer l'attention sur la situation alarmante des jeunes en rue et plus particulièrement sur celle des jeunes filles. En effet, les jeunes ont rapporté les violences et atteintes à leur intégrité physique et psychique inhérentes aux situations d'errance en rue. Ils ont pointé l'absence d'hébergement d'urgence adapté pour les jeunes adultes. Ne pouvant désormais plus se loger dans le triangle d'or (cf. supra), ils sont contraints d'avoir recours aux abris de nuits pour adultes aux effets dévastateurs sur le moral et parfois même sur leur santé physique. Ils aspirent à reprendre pied dans leur vie et pour cela beaucoup abordent la question du logement. S'ils ne se sentent souvent pas prêts pour directement avoir leur propre logement, cela reste un idéal qui les motive. Conscients que le chemin pour y parvenir est encore long et semé d'embûches, ils revendiquent également des solutions dans l'ici et le maintenant afin de sortir de la rue. Avoir déjà un pied dans une structure d'hébergement convenable leur

permettrait de se poser, de sortir progressivement de l'urgence du quotidien afin d'envisager avec plus de sérénité l'avenir. Ils soulignent l'importance d'assortir cet hébergement d'un accompagnement plus global : social, administratif, faciliter l'accès à la formation, ...

Pour terminer ce recueil, nous voulons mettre en avant une tendance assez forte qui s'est dégagée au fil des rencontres : la force de résilience des jeunes. Ils vivent des situations extrêmement éprouvantes parfois même dangereuses au risque de leur vie mais de leurs expériences chaotiques, ils tirent des enseignements, se disent plus forts maintenant pour affronter les événements futurs. S'ils se sont déjà bien cognés à la vie là où d'autres jeunes vivaient dans un cocon familial protecteur, ils n'en sont pas moins fiers de leur parcours et de leur force de vivre. Ben, 20 ans, disait : *« Si tu arrives à dépasser une situation comme ça, dans le futur plus rien ne peut t'arriver. Parce que t'es tombé et t'as su te relever, t'es encore en vie, tu pourras encore en surmonter. C'est l'essentiel. Ça ne fait que te rendre plus fort de sortir d'une telle situation. »*

S'ils savent qu'ils peuvent compter sur leurs propres ressources, ils pointent que l'accompagnement et l'aide sociale restent nécessaires mais doivent être réformés afin de mieux s'adapter à leur réalité. Parce qu'envers et contre tout, loin d'être résignés face à des conditions de vie plus que précaires, ils continuent d'espérer un avenir meilleur pour eux-mêmes et également pour les générations futures !

Ce texte n'engage que ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les positions du Forum - Bruxelles contre les inégalités. Les titres, intertitres et la structure du texte relèvent de choix éditoriaux du Forum - Bruxelles contre les inégalités.



Avec le soutien du CPAS de Saint-Gilles
et de la Commission communautaire française.

Editeur responsable: Nicolas De Kuysche - Rue Fernand Bernier
40, 1060 Saint-Gilles - 02/600.55.66 - Graphisme: Gaëlle Grisard

Numéro 26, Mars 2020.

PRÉSENTATION

De nombreux jeunes connaissent et subissent « l'errance ». A Bruxelles, ils sont plusieurs centaines de mineurs et de jeunes majeurs à se retrouver à la rue chaque année. Dans le présent numéro de PAUVÉRITÉ, plusieurs de ces jeunes s'expriment sur le parcours les ayant mené à la rue, les difficultés vécues mais aussi tous les moyens et stratégies qu'ils ont pu ou dû mettre en œuvre pour pouvoir survivre. Ils relatent également leur rapport aux structures d'aide sociale et le délicat passage entre celles dédiées à la jeunesse et celles pour adultes. Tous ces propos sont illustrés, soutenus, appuyés ou nuancés par une lecture sociologique des auteurs.

LES AUTEURS

Bénédicte De Muylder est sociologue. Après plusieurs années de travail de terrain au sein de quartiers populaires (banlieue parisienne et centre-ville bruxellois), elle s'est redirigée vers la recherche-action portant sur les thématiques d'empowerment et de précarité en contexte urbain.

Martin Wagener est professeur de sociologie à l'UCLouvain CIRTES/FOPES. Il poursuit depuis de nombreuses années des recherches sur le sans-abrisme. La présente recherche a été co-construite avec le Forum et les acteurs de terrain et s'intègre dans un échange scientifique de plus longue date entre Bruxelles et le CREMIS à Montréal.